

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la Polyvalente Le Carrefour

Nº de la résolution ou annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 11 novembre 2020 par Zoom.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bongiovanni, Alessia Gilbert, Jasmin Paquette, Patricia Breton, Erik Kirk. Steve Perreault. Danielle Brun del Re, Rémi Lachance, Myriam Philion, Anik Chénier, Sylvie Laflamme, Johanne Takam, Maurice Davis, Heidi Lair. Christine Thibault, Johanne Gapfasoni, Parfaite Loiselle, Anne-Marie Villeneuve, René Gauthier, Éric Ménard, Anne

ÉLÈVES DU PARLEMENT ÉTUDIANT PRÉSENTS

Chabot, Sarah Esther Marcel, Francesca Paré, Sophia Simard, Mathilde Dagenais, Marc-Antoine Hafez, Leen Rego, Monica Dang, Audrey Lemieux, Ludovick Robinson, Eve Djegnene, Penyel Paquet, Djibril Ross, Alice

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61

La réunion débute à 19 h 07. M. Kirk éprouve de la difficulté à se connecter à la rencontre. Mme Bongiovanni présidera la rencontre jusqu'à ce que M. Kirk se connecte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Point à ajouter par Mme Chénier à l'ordre du jour : 11.10 Campagne de financement Leucan.

L'adoption de l'ordre du jour avec modification est proposée par Mme Paquette et appuyée par Mme Lair.

Adopté

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE ET SUIVIS

L'adoption du procès-verbal du 7 octobre est proposée par Mme Philion et appuyée par Mme Laflamme.

Adopté

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun

CÉ # 20-21-009

CÉ # 20-21-010

5. ASSERMENTATION DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Mme Anne Ménard nous explique le rôle du Parlement étudiant. L'assermentation officielle se fait via Zoom cette année. Les élèves ont prêté serment au CÉ.

Voici les élèves membres du Parlement étudiant 2020-2021 :

Mathilde Simard, 3e et 5e année primaire
Audrey Dang, 4e et 6e année primaire
Leen Hafez, classe d'accueil
Sophia Paré, secondaire 1 inter.
Francesca Esther Marcel, secondaire 1 régulier
Djibril Paquet, secondaire 2 inter.
Marc-Antoine Dagenais, secondaire 2 régulier
Sarah Chabot, secondaire 3 inter.
Monica Rego, secondaire 3 régulier
Alice Ross, secondaire 4 inter.
Poste vacant, secondaire 4 régulier
Eve Robinson, secondaire 5 inter.
Penyel Djegnene, secondaire 5 régulier
Ludovick Lemieux, unité 6

Trois de ces élèves siègeront au Conseil d'établissement, Penyel Djegnene, Alice Ross et Ève Robinson comme substitut. Ce soir, uniquement deux élèves ont assisté à la réunion en entier puisqu'il y a eu un problème avec la connexion internet du troisième élève.

M. Kirk aimerait féliciter les élèves pour leur implication au sein de l'école.

6. ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 (ANNEXE 1)

M. Gauthier nous présente les états financiers 2019-2020. Il nous présente les opérations courantes, les mesures reportables, les mesures non reportables, les budgets parascolaires, le service de garde et les fonds à destination spéciale.

Opérations courantes

Revenus : Montant déposé pour chaque école, frais de reprographie, factures, agenda, etc. Dépenses : Manuels, livres, droits d'auteur, TOS programmation, frais d'ascenseur, factures, etc.

Mesures reportables

On peut reporter d'une année à l'autre.

Parascolaire

Revenus: Sports scolaires, friperie, bistr'ado, coop-école, tournoi futsal, etc.

Dépenses : Sports scolaires, bal et album des finissants, simplyk (bénévolat inter.), etc.

Service de garde

Le service de garde est déficitaire de 27 559 \$ en raison du peu d'élèves inscrits.

Fonds à destination spéciale

Le seul moyen que nous pouvons reporter des montants pour l'année suivante est dans les fonds à destination spéciale. Avec l'approbation du CÉ au mois de juin, nous protégeons les soldes reportables.

À la dernière page, nous terminons l'année avec un surplus de 35 551 \$. Chaque année, l'objectif est de terminer avec un montant de 0 \$. L'année dernière dû à la pandémie, nous n'avons pas réussi à dépenser tous les montants.

7. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 2)

CÉ # 20-21-011

Les activités auront lieu uniquement si nous retournons en zone orange.

L'adoption des activités est proposée par Mme Bongiovanni et appuyée par M. Villeneuve.

Adopté

8. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CÉ

M. Kirk a invité les membres par courriel à prendre connaissance des documents sur la formation obligatoire. Il veut s'assurer que nous avons tous la même compréhension de nos rôles et de nos responsabilités. Il nous fait un résumé de la formation.

- Agir avec soin, prudence et diligence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté et loyauté, dans l'intérêt de l'établissement, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.
- Représenter les personnes pour lesquelles vous avez été élu ou nommé.
- S'assurer d'avoir obtenu toutes les informations nécessaires et les réponses à vos questions avant de vous positionner comme membre en vue d'un vote ou d'une décision du conseil.
- S'affirmer clairement comme membre lorsqu'une décision doit être prise (favorable, défavorable, abstention ou dissidence3), sans crainte de représailles et en assumant votre prise de position.
- En toutes circonstances, prendre des décisions dans le meilleur intérêt de tous les élèves et dans l'objectif d'assurer leur réussite éducative.
- Lire et annoter à l'avance toute la documentation fournie et être préparé aux échanges.
- Consulter les personnes que vous représentez selon les sujets traités au conseil et assurer un suivi au besoin.
- Reconnaître les bénéfices d'un travail en partenariat.
- Souligner les bons coups et les initiatives du milieu.
- Reconnaître et valoriser l'engagement personnel de tous les membres participant au conseil d'établissement.
- Éviter les conflits, mais accepter les désaccords, les compromis ainsi que les dissidences.
- Connaître les forces et défis de son établissement et les rôles respectifs des membres de l'équipe-école ou de l'équipe-centre.
- La présidence assure :
 - Le bon fonctionnement du conseil et exerce son rôle en tandem avec la direction d'établissement.
 - Assure, avec la participation des membres du conseil et de la direction d'établissement, le suivi de l'information à transmettre aux parents, aux membres du personnel et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et rendre compte de leur qualité.
 - S'assurer que les séances sont publiques et en faciliter l'accès.
 - Maintenir une communication régulière avec la direction pour se tenir mutuellement au courant de la situation de l'établissement ou d'enjeux particuliers à considérer au conseil.
 - S'assurer d'avoir de la disponibilité en vue de préparer les séances de concert avec la direction d'établissement (ex. : projet d'ordre du jour et documentation à transmettre aux membres).

- S'assurer que toute décision est notée au procès-verbal avec les mentions adéquates: décision prise à l'unanimité, à la majorité, votes d'abstention ou dissidence, le cas échéant. > Signer les procès-verbaux.
- La direction d'établissement :
 - Participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Même si elle n'est pas membre du conseil, elle est appelée à travailler de concert avec la présidence et à soutenir les membres dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs. Son rôle en tandem avec la présidence assure la collégialité et le partenariat nécessaires entre tous les membres concernés au sein du conseil.
 - Soutenir adéquatement la présidence dans l'exercice de ses fonctions et lui accorder toute la latitude requise pour animer et diriger les séances.
 - S'assurer que les membres ont toute l'information requise pour la prise de décision, et que celle-ci est adaptée pour une réelle compréhension.
 - O S'assurer de l'application de toutes les décisions du conseil.
 - Transmettre aux parents tout document que le conseil souhaite leur faire parvenir.
 - Consulter le conseil concernant les besoins de l'établissement en biens et services ainsi que les besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement.
 - Préparer le budget de l'établissement et le soumettre au conseil pour adoption, en assurer l'administration et en rendre compte au conseil.
 - o Faciliter la mise en place de sous-comités, au besoin.
 - o Répondre aux suivis indiqués dans le procès-verbal.
- Parmi les représentants des parents élus au conseil d'établissement d'une école lors de l'assemblée générale des parents, un membre est élu pour représenter les parents de l'école au comité de parents du centre de services scolaire.
 - En complément de ses fonctions de membre parent au conseil d'établissement, représenter les parents de l'école lors des rencontres du comité de parents (ex. : faire part de certaines préoccupations ou idées soumises par les parents de l'école ou du conseil.
 - S'assurer d'avoir les informations requises pour les prises de position lors des consultations menées par le centre de services scolaire auprès du comité de parents.
 - Consulter, le cas échéant, les parents de son école lors de certaines consultations menées par le comité de parents.
 - Bien rendre compte au conseil d'établissement des discussions, des prises de position et des questionnements en provenance du comité de parents.

9. ACTIVITÉS OPP - PLAN 2020-2021

Mme Chénier nous mentionne que les parents ont voté en septembre dernier (assemblée générale des parents) de poursuivre notre OPP pour cette année. Pour l'instant, nous n'avons aucune activité de prévue parce que nous sommes en zone rouge. M. Kirk demande qu'une personne soit désignée pour présenter l'OPP, le projet de la cour d'école et le plan annuel (s'il est prêt) lors de la rencontre du 16 décembre.

10. CALENDRIER DES RENCONTRES (ANNEXE 3)

CÉ # 20-21-012

L'ajout d'une rencontre supplémentaire du 16 décembre a été voté à majorité. Nous verrons en temps et lieu s'il y a des points qui devront être discutés. Le cas échéant, nous ne serons pas tenus de nous rencontrer. Nous sommes en questionnement sur la « responsabilité » du CÉ en lien avec l'adoption du CÉ.

Adopté

11. INFORMATIONS

11.1 MOT DU PRÉSIDENT

- M. Kirk et Mme Chénier ont eu une rencontre la semaine dernière. M. Kirk a fait quelques demandes que Mme Chénier a acceptées.
 - Le procès-verbal sera soumis aux membres le plus tôt possible après les rencontres. Dans la mesure du possible, il sera soumis au membre à l'intérieur de 10 jours suivant la rencontre.
 - Le procès-verbal sera adopté seulement au CÉ suivant.
 - La direction avec le support du président feront tout ce qu'ils peuvent pour faciliter l'accès aux rencontres du CE par le public. Que ce soit en présence ou virtuel (pendent et après la pandémie).
 - L'ébauche de l'ordre du jour sera remis au président deux semaines avant la rencontre du CE.
 - Un moyen sera convenu entre la direction et le président pour assurer une communication constante entre les parents et le président du CE (courriels, coin du CE, Page Web, à déterminer).
 - Les membres substituts du CE seront inviter à venir se présenter au prochain
 CE afin de choisir la personne qui comblera le poste vacant.
 - Mme Chénier communiquera avec M. Kirk avant la rencontre pour discuter des points à ajouter.
 - Il a également apprécié que nous ayons invité l'ensemble des parents à la rencontre.
 - Le nouveau site web de l'école est maintenant disponible. Nous trouvons les informations très facilement. Il est important d'avoir une mise à jour régulière du site.

11.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS

- Le syndicat a demandé de rencontrer le comité de parent. La demande a été refusée pour l'instant, pour rester neutre, et en tenant compte du fait que des négociations sont toujours en cours.
- D'autres CÉ ont eu des requêtes similaires. Le comité de parents recommande aux CÉ de ne pas émettre d'avis, bien que nous puissions entendre leurs doléances.

Suivis de la directrice générale :

- Application pour faire le suivi des circuits d'autobus. Un coût de 104 000 \$ par année nous a été présenté pour le côté logiciel (et ce coût n'inclut pas les coûts matériels pour équiper les autobus). Les contrats avec les transporteurs étant encore valides pour 2 ans, aucun changement n'est à prévoir avant la fin du contrat. Une option sans GPS sera évaluée.
- Discussion en ce qui a trait à étendre l'accès aux concentrations (pour réduire le transport, l'offrir à davantage d'élèves). Il y a des coûts pour le matériel spécialisé et pour la formation des enseignants. Pour l'instant, en raison des contraintes financières et des contraintes des contrats de travail, il n'a pas été possible d'ajouter des concentrations pour l'instant, mais des voies (sportives et scientifiques) ont été ajoutées dans plusieurs écoles.
- Notation et évaluation des résultats: Une réflexion a eu lieu avec des enseignants (quelques centaines d'enseignants ont été consultés). Il est important de noter que le retour aux pourcentages pour l'évaluation est relativement récent. La direction générale trouve que le bulletin basé sur une moyenne / un cumul de résultats n'est pas adéquat. L'objectif serait plutôt de se concentrer sur une évaluation ponctuelle des acquis et le bulletin se concentrerait sur les acquis actuels et les acquis manquants par rapport aux objectifs de l'étape.

- Calendrier scolaire : Pour les 3 journées pédagogiques qui ont été ajoutées cette année, ils seront à la discrétion de l'école.
- Formation FCPQ: Un montant de 300 \$ sera dépensé pour réserver 10 places virtuelles pour chaque formation FCPQ (près de 15-20 formations). Les formations seront offertes en priorité aux membres du comité de parents, mais si les places ne sont pas assignées, elles seront offertes aux parents de CÉ.
- Les règles de régie interne ont été revues. Les mandats au conseil d'administration durent 3 ans, toutefois, pour cette fois, pour les districts 4 et 5, il y aura élection dans 2 ans. Il y a eu une dérogation à nos règles de régies internes lors de la dernière rencontre. Un avis juridique sera demandé à la fédération des comités de parents du Québec.
- FCPQ: Rencontre avec le bureau du ministre. Un nouveau guide est sorti. Élection du comité exécutif le 20 novembre.
- Écho des CÉ: Cross-country local suite à l'annulation de l'évènement du conseil scolaire.

11.3 MOT DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Perreault a débuté le rapport annuel.

11.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Les élèves sont très heureux de faire partie du CÉ.

11.5 MOT DES ENSEIGNANTS

Mme Christine Lair, secondaire

- Félicitations aux élèves élus, pour la campagne, les élections et le travail à venir.
- Les formations pédagogiques se poursuivent surtout lors des journées pédagogiques.
- Préparation de la rencontre de parents de la semaine prochaine de facon virtuelle.
- Retour sur l'activité de l'Halloween, une belle réussite. Plus de 60 citrouilles reçues.
- Les enseignants sont mobilisés pour chapeauter des acti-midis auprès de nos élèves de secondaires 4 et 5 jusqu'à Noël sous la coordination de notre animateur sportif M. Breton. Il présentera brièvement le projet au point 11.8.

Mme Johanne Laflamme, primaire

- Un journal de communication a été envoyé aux parents en lien avec les modules de recherche. Les parents recevront 4 communiqués cette année.
- Vendredi dernier le 6 novembre, en lien avec la journée de la culture (une chanson à l'école), les élèves de 3^e année de Mme Larochelle et M. Fortin (enseignant de musique) ont chanté une chanson de Damien Robitaille.

11.6 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

M. Gilbert nous fait part des activités suivantes :

Service d'engagement communautaire (Mme Martine Lozier) :

- Début aujourd'hui de la présentation sur la santé mentale pour les groupes ayant accepté l'invitation de Mme Lozier; 7 groupes d'adaptation scolaire, 5 groupes de 1^{re} secondaire régulier, 4 groupes de 1^{re} secondaire inter., 4 groupes de 2^e secondaire inter
- But : Sensibiliser les élèves aux problèmes de santé mentale, promouvoir les services offerts dans l'école (services complémentaires professionnels et les services offerts à l'extérieur de l'école).

Service d'orientation scolaire et professionnelle (Mme Fannie Coulombe et M. Jasmin Gilbert) :

- Les journées de mises à jour des conseillers en information scolaire et des conseillers en orientation sont toutes virtuelles cette année. Jusqu'à présent, nous avons assisté à la présentation de La Cité, du Cégep de l'Outaouais, du Collège Universel, de l'Université d'Ottawa et du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).
- Distribution en classe des guides des programmes 2021-2022 du Cégep de l'Outaouais à tous les élèves de 5° secondaire.
- Tournée des groupes de 4^e secondaire pour promouvoir le programme « Je m'oriente en live! » créé pour de la Covid en remplacement de Jeunes Explo/Stage d'un jour.
- Cette année, comme il était impossible d'organiser un salon de l'information scolaire et professionnelle dans les écoles (kiosques des centres professionnels, collèges et universités), les élèves de 4e et 5e secondaire ont été invités à se rendre à l'évènement « Carrière Salon virtuel de l'étudiant » du 29 octobre au 6 novembre. Les élèves avaient la possibilité de visiter plus de 75 exposants virtuels et de poser des questions lors de 2 sessions de clavardage.
- Les rendez-vous en individuel se font toujours malgré le fait que nous soyons en zone rouge et que les élèves de 3°, 4° et 5° secondaire ne fréquentent l'école physiquement qu'une journée sur 2. Lorsqu'ils sont à la maison, les rencontres se font virtuellement via Team.

Orthopédagogie (Mme Véronique Smith et Mme Michelle David) :

- Dans le but de voir le plus grand nombre d'élèves possibles, les orthopédagogues sont presque maintenant toujours en classe avec les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire à raison de 2 périodes par cycle par groupe en français et 1 période par cycle en mathématique.
- Elles ont quand même gardé certaines plages horaires pour les élèves ayant besoin d'un service plus individuel.

Service de psychoéducation (Mme Johanne Therrien) :

- Début des ateliers sur l'hygiène dans certaines classes du 1^{re} cycle.
- 1 600 \$ ont été dépensés en achat d'effets scolaires cette année à partir du budget de la friperie.

11.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

- Tout se passe bien au service de garde. Mme Thibault se concentre sur les activités avec les élèves.
- Il y aura 3 journées pédagogiques additionnelles, dont une, le 27 novembre. Les deux autres journées seront déterminées par la direction.
- Les 3 journées additionnelles seront ouvertes à tous les élèves du primaire. Un courriel sera envoyé à tous les parents pour procéder à l'inscription. Ces 3 journées seront sans frais pour les parents.
 - M. Kirk demande l'approbation aux membres de prolonger la rencontre de 15 minutes, proposé par Mme Loiselle et appuyé par Mme Lair.

11.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

- M. Breton nous partage le tableau des activités acti-midis et nous demande d'en prendre connaissance.
- Acti-midis: Activités pour les secondaires 4 et 5 qui étaient dans leur classe toute la journée. Les enseignants seront rémunérés sur l'heure du dîner et nous les remercions pour leur disponibilité. Nous avons un budget de 50 000 \$ demandé pour les activités. Mme Chénier fera une nouvelle demande si cela était nécessaire.
- Les activités sportives sont toujours sur pause.

11.9 MOT DE LA DIRECTION

- La priorité est le bien-être et la réussite des élèves.
- Collaboration exemplaire des membres du personnel.

11.10 CAMPAGNE DE FINANCEMENT LEUCAN

Un de nos élèves du Programme primaire international a obtenu le diagnostic de leucémie. Pour soutenir cet élève de 6° année, 7 élèves de la classe et 2 enseignant.es se feront raser les cheveux le 15 février prochain. L'école va les accompagner et s'est engagée à être des porteurs d'espoir.

Le défi têtes rasées de Leucan est une activité de financement majeure de Leucan au cours de laquelle les participants mettent leur propre tête à prix pour amasser des dons pour les enfants atteints de cancer et leur famille.

12. QUESTIONS DIVERSES

Aucune

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21 h 18 proposée par Mme Lair et appuyée par M. Villeneuve.

CÉ # 20-21-013

Ado	pté
-----	-----

Sylvie Chénier	Steve Kirk
Directrice	Président